Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Les oppositions à l'arrivée du chemin de fer dans le monde rural** (3 questions) — **Page 3**
2. **Les conflits autour des tracés ferroviaires** (3 questions) — **Page 5**
3. **L'évolution de la longueur des réseaux ferroviaires** (2 questions) — **Page 7**
4. **Le réseau TGV prévisionnel et l'équilibre du territoire** (3 questions) — **Page 9**
5. **La prise en compte des paysages dans les ouvrages du TGV** (2 questions) — **Page 11**
6. **Débat entre citoyens autour d'un aménagement public** (1 question) — **Page 12**
7. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 4-Sujet.pdf

1. Les oppositions à l’arrivée du chemin de fer dans le monde rural

L’extrait de La vie d’un simple d’Émile Guillaumin raconte l’installation d’un chemin de fer à voie étroite dans une campagne. Le narrateur évoque les critiques des habitants, les inquiétudes concernant les animaux et les changements apportés à la vie locale.

Question a). Dans le document 1, identifiez les personnes qui s’opposent au train et expliquez les raisons de leur opposition. (3 points)

Les petits propriétaires expropriés protestent malgré une indemnisation égale à dix fois la valeur de leurs terrains. D’autres habitants dénoncent un tracé inutilement sinueux et soupçonnent l’entrepreneur d’avoir allongé la ligne pour accroître ses bénéfices. Ils accusent aussi le docteur Fauconnet et les conseillers généraux d’avoir gaspillé l’argent des contribuables. Les adversaires politiques s’en prennent aux conseillers. Enfin, les habitants craignent que le train mette leurs bêtes en danger au passage à niveau ou sur la voie.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Propriétaires, habitants et adversaires politiques critiquent les expropriations, le tracé sinueux, les dépenses et les risques pour les animaux.

Question b). Expliquez le sens des mots et de l’expression soulignés dans le document 1 : « criailleries » et « inventions enragées ». (2 points)

Expression	Sens dans le texte
« criailleries »	Plaintes bruyantes et répétées.
« inventions enragées »	Expression péjorative désignant les innovations modernes, ici le train, perçues comme envahissantes et perturbatrices.

Ces termes rendent compte, avec une nuance ironique, de l’agacement des habitants face au train.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> « Criailleries » : plaintes bruyantes. « Inventions enragées » : innovations jugées envahissantes et perturbatrices.

Question c). Quelles conséquences l’arrivée du train a-t-elle sur la vie locale, d’après le document 1 ? (2 points)

L’arrivée du train modifie les journées et suscite à la fois curiosité et inquiétude :

- Ses sifflements et ses trépidations sont entendus chaque jour ; les habitants se distraient en le regardant passer.
- Le passage à niveau et le risque que les bêtes franchissent la palissade inquiètent les familles.
- Le train est perçu comme une menace pour la tranquillité du monde rural.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le train offre un spectacle quotidien, mais ses bruits et les risques pour les bêtes troublent la tranquillité rurale.

2. Les conflits autour des tracés ferroviaires

Les documents 1 et 2 présentent des projets ferroviaires contestés, l'un dans une campagne et l'autre pour le TGV Méditerranée. Ils décrivent les nuisances redoutées, les intérêts locaux et les acteurs qui interviennent dans le choix des tracés.

Question a). Quel est le point commun entre le texte du document 1 et le texte du document 2 ? (2 points)

Les deux textes montrent qu'un tracé ferroviaire suscite des contestations parce qu'il affecte les habitants et les activités locales. Dans le document 1, les propriétaires se plaignent des expropriations et du parcours, tandis que les habitants redoutent les nuisances et le danger pour les animaux. Dans le document 2, vignerons et riverains s'opposent aux itinéraires envisagés pour protéger leurs intérêts. Le point commun est donc le conflit entre un aménagement collectif et les préoccupations de ceux qui vivent ou travaillent sur son parcours.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dans les deux textes, le tracé ferroviaire suscite des oppositions liées aux nuisances et aux intérêts locaux.

Question b). Quels sont les inconvénients de chaque tracé évoqué dans les documents 1 et 2 ? (4 points)

Projet ou tracé	Inconvénients évoqués
Document 1 : voie étroite	Expropriations contestées, courbes jugées inutiles, passage près des habitations et du chemin, danger au passage à niveau et pour les animaux, sifflements et trépidations.
Document 2 : tracé bleu, à l'est	Il menace les vignobles des côtes du Rhône, région d'appellation contrôlée.
Document 2 : tracé rouge, à l'ouest	Il traverse une vallée déjà encombrée par des usines, une autoroute et de nombreuses habitations.

Les oppositions tiennent donc aux nuisances du premier projet et aux intérêts agricoles ou résidentiels touchés par les options du TGV.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Voie étroite : expropriations, courbes, proximité, danger et nuisances. Tracé bleu : vignobles menacés. Tracé rouge : vallée encombrée.

Question c). Indiquez qui prend les décisions concernant le tracé du chemin de fer dans chaque texte, puis dites ce que vous constatez. (4 points : 2 points pour les décideurs et 2 points pour le constat)

1. **Document 1 :** le chemin de fer est attribué à Fauconnet. Le narrateur évoque aussi le docteur Fauconnet et les membres du Conseil général, accusés d'avoir gaspillé l'argent public. Le texte ne précise pas formellement qui arrête seul le tracé.
2. **Document 2 :** la SNCF propose deux tracés à l'État. François Mitterrand prend publiquement position en faveur des vignobles, puis le tracé oriental est abandonné au profit du passage à l'ouest.

Dans les deux cas, le choix relève des responsables du projet et des pouvoirs publics, mais les protestations locales et les intérêts défendus pèsent sur son orientation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

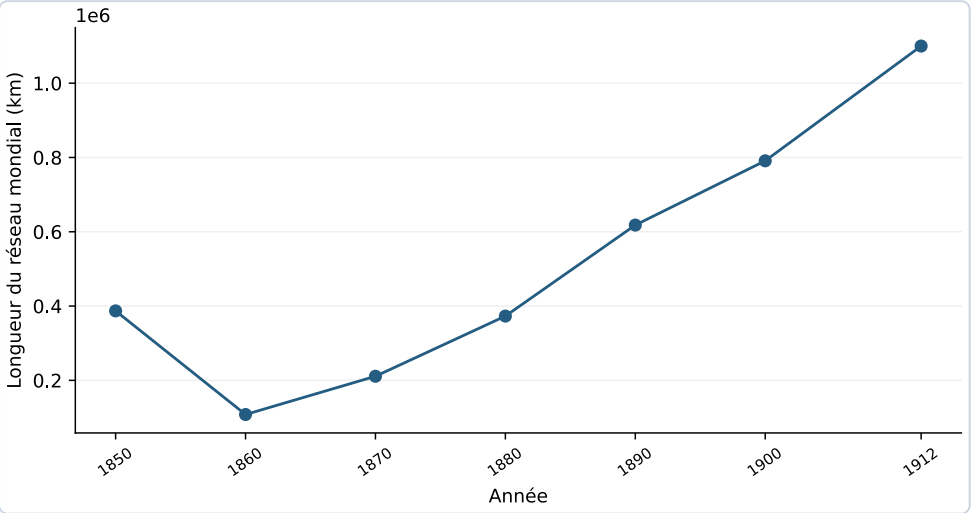
Document 1 : Fauconnet et le Conseil général sont associés au projet. Document 2 : la SNCF propose, l'État décide après l'intervention de Mitterrand. Les oppositions locales influencent le choix.

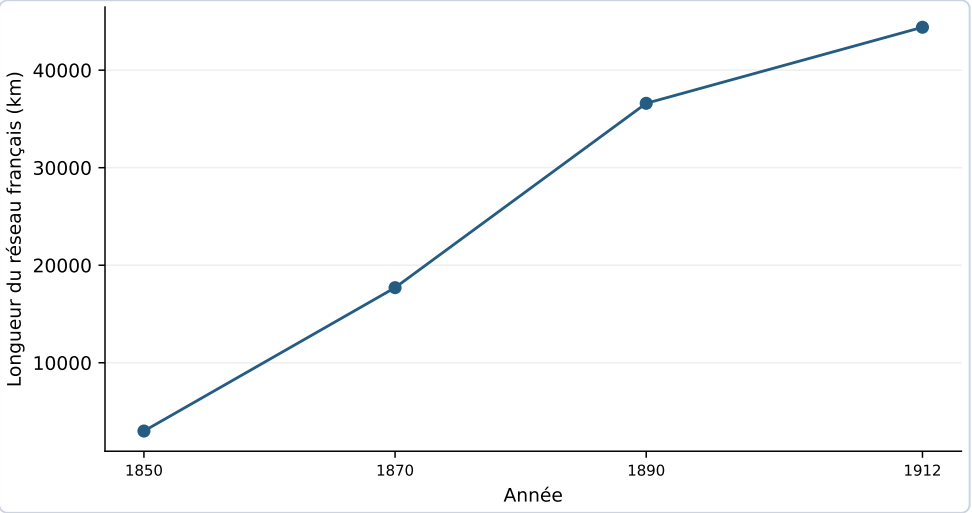
3. L’évolution de la longueur des réseaux ferroviaires

Le document 3 présente la longueur des réseaux ferroviaires dans le monde et en France à plusieurs dates entre 1850 et 1912. Il faut représenter graphiquement les données disponibles, puis analyser les évolutions observées.

Question a). À partir des données du document 3, réalisez une représentation graphique adaptée. (4 points)

Un graphique en courbes convient pour représenter l’évolution des longueurs au fil des années. Les deux séries doivent être tracées séparément, car leurs valeurs sont d’ordres de grandeur très différents : une même échelle verticale rendrait les valeurs françaises peu lisibles. Pour chaque graphique, placer les années en abscisse et la longueur en kilomètres en ordonnée, en indiquant le titre et les unités. Reporter tous les points mondiaux et relier les points disponibles. Pour la France, ne placer que les quatre valeurs fournies, sans inventer de données pour les années manquantes.





✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux graphiques en courbes : réseau mondial de 1850 à 1912 et réseau français aux quatre dates renseignées.

Question b). Analysez le graphique obtenu. (2 points)

Dans le monde, la longueur du réseau baisse entre 1850 et 1860, de 387 000 à 108 000 km, puis augmente à chaque date observée jusqu'à atteindre 1 100 000 km en 1912. En France, les valeurs disponibles progressent régulièrement, de 3 000 km en 1850 à 44 400 km en 1912. Sur la période, le réseau mondial est multiplié par environ 2,84, contre 14,8 pour le réseau français : sa croissance relative est donc plus forte en France. Toutefois, le réseau français reste bien plus court. La comparaison des évolutions françaises se fonde sur quatre dates seulement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entre 1850 et 1912, le réseau mondial est multiplié par environ 2,84 et le réseau français par 14,8.

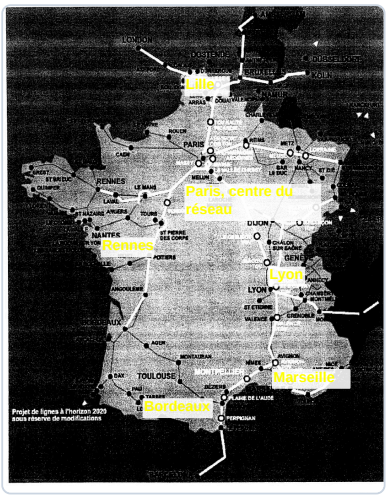
4. Le réseau TGV prévisionnel et l’équilibre du territoire

Le document 4 est une carte du réseau TGV prévisionnel à l’horizon 2020 et le document 5 représente la répartition de la population française au XXe siècle. Leur lecture permet d’étudier la forme du réseau, sa couverture du territoire et son intégration à l’Union européenne.

Question a). À l’aide de la carte du document 4, justifiez l’expression « réseau en étoile » pour caractériser le réseau prévisionnel du TGV en 2020. (2 points)

La carte montre que Paris est le principal point de départ des lignes : plusieurs axes en partent vers le nord, l’ouest, le sud-ouest et le sud-est, notamment vers Lille, Rennes, Bordeaux, Lyon et Marseille. Les grandes lignes se ramifient ainsi autour d’un centre commun, comme les branches d’une étoile. Des liaisons transversales complètent toutefois cette organisation, sans effacer la place centrale de Paris.

Le réseau en étoile autour de Paris



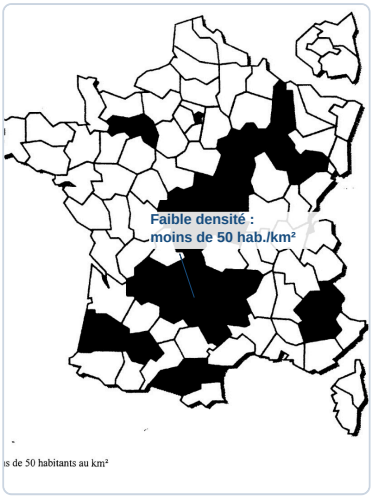
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Le réseau forme une étoile autour de Paris, relié aux principales villes par des axes rayonnants.

Question b). Peut-on parler d’un réseau équilibré ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur les documents 4 et 5. (3 points)

On ne peut pas parler d’un réseau pleinement équilibré. Le document 4 fait apparaître une forte concentration des lignes autour de Paris et des grands axes. Le document 5 distingue les zones de faible densité, inférieures à 50 habitants par km², notamment dans l’intérieur du pays. Ces espaces ne bénéficient pas d’une desserte aussi dense : le réseau privilégie les grands pôles et ne couvre donc pas uniformément le territoire.

Zones de faible densité de population



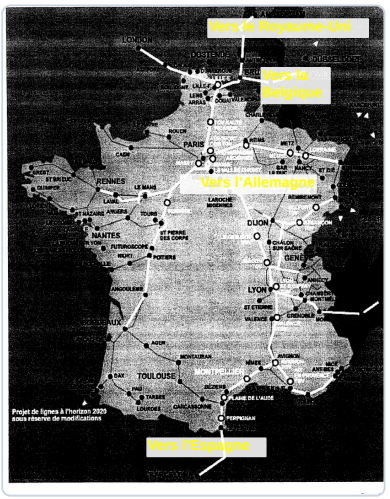
✓ RÉPONSE À RETENIR

Non : le réseau privilégie Paris et les grands axes, tandis que les zones peu denses sont moins desservies.

Question c). Montrez que le réseau prévisionnel du TGV en 2020 s'intègre à l'Union européenne. (2 points)

La carte montre des lignes qui se prolongent au-delà des frontières françaises. Au nord, les axes passant par Lille ouvrent des liaisons vers le Royaume-Uni et la Belgique. À l'est, des prolongements relient le réseau aux pays voisins, notamment l'Allemagne. Au sud, l'axe vers Perpignan se dirige vers l'Espagne. Le réseau prévisionnel français s'inscrit ainsi dans des liaisons ferroviaires à l'échelle de l'Union européenne.

Ouvertures du réseau TGV vers l'Europe



✓ RÉPONSE À RETENIR

Les prolongements vers le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne et l'Espagne relient le réseau français à l'espace européen.

5. La prise en compte des paysages dans les ouvrages du TGV

Le document 6 décrit les ouvrages d'art construits sur la ligne du TGV Méditerranée et la collaboration entre ingénieurs, architectes et paysagistes. Il met en avant l'attention portée à l'intégration des ouvrages dans les sites traversés, en plus des exigences techniques.

Question a). Quelle est la nouvelle préoccupation de la SNCF dans la construction du TGV, en dehors des préoccupations d'ordre technique ? Nommez le champ lexical correspondant et relevez les mots qui en font partie dans le document 6. (4 points)

La SNCF prend aussi en compte l'intégration des ouvrages dans les paysages et le respect des sites traversés. Le champ lexical du paysage et de l'harmonie comprend « paysagistes », « sites traversés », « particulièrement sensibles », « garrigue », « harmonie », « légèreté » et « choix des matériaux ». Le texte montre que cette préoccupation guide la conception des ponts, en complément des exigences techniques des ingénieurs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La SNCF veille à l'intégration paysagère des ouvrages. Le champ lexical comprend notamment « paysagistes », « garrigue », « harmonie » et « matériaux ».

Question b). Expliquez l'expression « dialoguer avec la garrigue ». (2 points)

« Dialoguer avec la garrigue » est une métaphore : le pont ne parle pas au paysage, mais sa conception cherche à s'accorder avec lui. Dans le document, l'architecte Bruno Gaudin associe cette intégration au choix des matériaux. La légèreté et l'harmonie du pont sur l'Arc contribuent ainsi à son insertion dans le paysage méditerranéen.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le pont est conçu pour s'accorder avec la garrigue et s'intégrer harmonieusement au paysage méditerranéen.

6. Débat entre citoyens autour d’un aménagement public

La synthèse demande d’imaginer un projet d’aménagement public dans une commune, par exemple une voie ferrée, un tunnel, une autoroute ou un aéroport. Le dialogue doit confronter les arguments d’un citoyen favorable au projet et ceux d’un citoyen qui s’y oppose.

Question Synthèse. Imaginez, en une trentaine de lignes, un dialogue entre deux citoyens : l’un favorable à un projet d’aménagement public sur sa commune, l’autre opposé à ce même projet. (24 points)

Dialogue entre un citoyen favorable (F) et un citoyen opposé (O)

F : Le train rapproche les villes.
O : Il coupe nos champs.
F : Il facilite les déplacements.
O : Il apporte bruit et danger.
F : Sécurisons chaque passage.
O : Protégeons maisons et bétail.
F : Consultons les propriétaires.
O : Maîtrisons aussi les dépenses.
F : Comparons plusieurs tracés.
O : Préservons vignobles et paysages.
F : Évitons la vallée encombrée.
O : Sans détour inutile.
F : Les paysagistes intégreront les ouvrages.
O : Les ingénieurs garantiront la sécurité.
F : Les riverains doivent participer.
O : Avant toute décision définitive.
F : Réduisons bruit et emprise.
O : Préservons champs et tranquillité.
F : Le chantier crée du travail.
O : Ses nuisances restent réelles.
F : Publions coûts et impacts.
O : Étudions d’autres solutions.
F : Une réunion publique s’impose.
O : Avec réponses à nos objections.
F : Le tracé peut être modifié.
O : Si le territoire est respecté.
F : Allions mobilité et protection.
O : Sans décision imposée.
F : Cherchons un accord équilibré.
O : Après une vraie concertation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un aménagement peut améliorer les déplacements, mais sa réalisation doit tenir compte des habitants, des coûts et des effets sur le territoire.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de brevet professionnel « Expression française et ouverture sur le monde », session juin 2004, sans code repère imprimé, durée trois heures, coefficient 3. Le sujet « Chemin de fer et aménagement du territoire » mobilise un extrait littéraire, un reportage, des données et des cartes. Il évalue compréhension, comparaison, lecture graphique et cartographique, analyse lexicale, argumentation et rédaction d'un dialogue.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un aménagement ferroviaire peut améliorer les déplacements tout en suscitant des conflits liés aux expropriations, aux nuisances et aux intérêts locaux.
- Pour représenter une série chronologique, placer les dates en abscisse et les longueurs en kilomètres en ordonnée, avec une échelle régulière et une légende.
- Un réseau en étoile s'organise autour d'un centre principal relié à d'autres régions et peut comporter des connexions avec les réseaux voisins.
- L'intégration paysagère d'un ouvrage associe les choix architecturaux et les matériaux aux caractéristiques du site traversé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour comparer les tracés, distinguer les nuisances, les contraintes foncières et les intérêts économiques ou patrimoniaux mentionnés dans les documents.
- Sur le graphique, indiquer un titre, nommer les axes, préciser les unités et reporter les valeurs sans confondre les séries.
- Pour évaluer l'équilibre du réseau, comparer la carte du TGV à celle de la répartition de la population et justifier le constat par des exemples.
- Dans le dialogue, donner des arguments crédibles aux deux citoyens, respecter la forme dialoguée et viser la trentaine de lignes demandée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment choisir une représentation graphique pour les longueurs de réseaux ferroviaires ?

Les données présentent une évolution dans le temps et deux séries, monde et France. Un graphique en courbes convient : dates en abscisse et longueurs en kilomètres en ordonnée, avec une échelle lisible, un titre et une légende.

Q : Comment évaluer si le réseau TGV prévisionnel est équilibré ?

Comparez la couverture géographique des lignes du document 4 avec les zones de faible densité du document 5. Appuyez votre réponse sur des exemples visibles sur les deux cartes et expliquez les déséquilibres constatés.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et comment répartir le travail ?

L'épreuve dure trois heures et totalise 60 points, dont 24 pour la synthèse. Répartissez votre temps en fonction des points attribués, prévoyez du temps pour le dialogue final et gardez quelques minutes pour relire vos réponses.

Q : Quels critères le jury utilise-t-il pour évaluer la synthèse ?

La grille répartit les 24 points entre plusieurs capacités, dont la réalisation du message, l'appréciation du message, la langue écrite et le jugement. Respectez la forme dialoguée, développez les deux positions et rédigez clairement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 4-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.